



Une Semaine en HAÏTI

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

Une publication du Collectif Haïti de France

21 ter rue Voltaire - 75011 Paris / 01 43 48 31 78 / contact@collectif-haiti.fr

N°1023

8 septembre 2011

- Un familier de la communauté internationale désigné premier ministre
- Le Ras-le-bol face au comportement de la MINUSTAH
- Football : Haïti gagne ses 2 premiers matchs en éliminatoires de la coupe du monde 2014
- Dossier : Surpopulation carcérale et délinquance juvénile, un cocktail de frissons au Plateau central

>> Un familier de la communauté internationale, désigné premier ministre

Environ 4 mois depuis sa prise de fonction le 14 mai 2011, le président Michel Martelly a désigné, lundi 5 septembre, le fonctionnaire onusien, Dr. Garry Conille, comme possible futur chef de gouvernement en Haïti.

L'interprétation des milieux politiques sur le choix de M. Conille est le renforcement de la dépendance d'Haïti vis-à-vis de la communauté internationale. Choix qui serait encouragé par les bailleurs de fonds latéraux et multilatéraux du pays après les 2 échecs essuyés par Michel Martelly. Ce que conteste le président.

Il rejette les risques de difficultés de son nouveau candidat, pour la ratification du choix devant les 2 branches du parlement quant à la résidence de Garry Conille. Celui-ci vit depuis 5 ans sur le territoire national, comme le prescrit l'article 157 de la Constitution du 29 mars 1987.

45 ans, fils d'un ancien ministre sous Jean-Claude Duvalier, coordonnateur humanitaire (depuis juin 2011) des Nations Unies au Niger, ayant joué le rôle de chef du bureau de l'envoyé spécial de l'ONU pour Haïti, Bill Clinton, le médecin Gary Conille semble être

perçu comme un fonctionnaire onusien qui pourrait poursuivre la politique appliquée, depuis mai 2010, par la commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH).

Juste avant l'envoi de la lettre officielle de désignation aux présidents des deux chambres législatives, Michel Martelly a présenté le docteur Conille au personnel de la présidence comme « l'élus ».

Malgré ces critiques, le groupe parlementaire pour le renouveau (GPR, regroupant des "élus" et alliés de la plateforme politique "Inite" de Préval) – actuellement majoritaire au sénat et à la chambre des députés – semble disposer à appuyer le choix de Garry Conille comme premier chef de gouvernement de la présidence Martelly.

Une commission spéciale de 9 membres est déjà formée à la chambre des députés en vue d'analyser les pièces du candidat au poste de premier ministre.

>> Le Ras-le-bol face au comportement de la MINUSTAH

La présence de la mission des Nations Unies de stabilisation en Haïti (MINUSTAH) est de plus en plus décriée à environ un mois d'une nouvelle décision des Nations Unies pour le prolongement ou non de son mandat.

Le viol, en juillet 2011, d'un jeune homme de 18 ans, par des casques bleus uruguayens à Port-Salut (Sud d'Haïti), dont les faits sont rapportés par la presse régionale, nationale et internationale depuis la semaine dernière, est venu attiser un sentiment de révolte et de désapprobation de différents secteurs.

Le jeune homme a été « violemment agrippé » par un agent de la MINUSTAH du nom de Kolke, alors qu'il rentrait chez lui après un match de football, confirme une enquête du réseau national de défense des droits humains (RNDDH) rendue publique le 5 septembre 2011. Au nombre de quatre, les agresseurs, qui « ont maltraité à coup de poing le jeune ... », « n'ont pas utilisé de préservatif pour commettre le viol qui, selon toute vraisemblance, a été bien planifié », poursuit le RNDDH, retraçant les faits à partir de plusieurs rencontres avec la victime, sa famille ainsi que des autorités en rapport avec le dossier

« Tout au cours du viol, le jeune homme [un habitué de la base uruguayenne] appelait son ami Pocho au secours. Ses agresseurs, ne voulant pas que Pocho vienne en aide à leur victime, ont délibérément fermé la porte à clé ».

Le jeune homme violé était lui aussi utilisé « comme une activité de troc », ajoute l'organisme. « ... pour se procurer en alcool, en cigarettes, en cartes de recharge et en produits illicites comme la marijuana, ces agents donnent aux mineurs des produits alimentaires qu'ils reçoivent pour leur consommation, à charge par ces derniers de les échanger pour eux », souligne le RNDDH.

Le lundi 5 septembre 2011, une manifestation a eu lieu à Port-Salut pour exiger le départ de la MINUSTAH.

Suite à la dénonciation de ce viol par des casques bleus uruguayens, la commission justice au Sénat de la République envisage de soumettre à l'assemblée des sénateurs une proposition de résolution pour encourager un calendrier de retrait de la force onusienne du pays.

>> Football : Haïti gagne ses 2 premiers matchs en éliminatoires de la coupe du monde 2014

Dans le cadre de la deuxième phase des éliminatoires de la confédération des associations de football de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et des Caraïbes (CONCACAF), la sélection nationale de football d'Haïti occupe la deuxième place, derrière Antigua & Barbuda avec le même nombre de points (6/6), dans le groupe F en vue de la coupe du monde de football (Brésil/été 2014), après ses deux victoires pour deux matches disputés.

Les joueurs d'Haïti ont battu les Antilles Néerlandaises à Willemsatd mardi soir 6 septembre sur le score de 4 buts à 2, après avoir été menés à deux reprises par les locaux de Curaçao. Auparavant, le

>> Dossier : Surpopulation carcérale et délinquance juvénile, un cocktail de frissons au Plateau central

La surpopulation carcérale dans le département du Plateau central soulève des inquiétudes alors que la délinquance juvénile semble prendre une intense propension.

A l'heure actuelle, le principal centre carcéral du Plateau central dispose de seulement quatre pièces exigües pour accueillir ses 165 détenus, dont 80% sont des jeunes entre 20 et 28 ans. 15% ont entre 35 et 40 ans, et 5% entre 45 et 55 ans.

Le nombre de personnes condamnées s'élève à 76, dont 2 femmes. 89 détenus, soit plus de la moitié, sont en détention préventive prolongée, parmi eux 5 femmes, précise l'inspecteur de police Daniel Bastien, qui juge les conditions de détention « inconcevables ».

Le projet de construction de la nouvelle prison civile de Hinche, lancé en 2006, n'est toujours pas achevé.

Le « collectif pour un dédommagement en faveur des victimes du choléra » entend organiser un ensemble d'activités pour pousser au retrait de la force armée. Le collectif envisage également de « trainer la MINSUTAH et l'Organisation des Nations Unies (ONU) devant les tribunaux pour dédommager toutes les victimes du choléra ». Un tribunal populaire est également prévu pour être érigé en vue de juger et condamner la mission et « tous ceux qui la supportent dans le pays ».

Le collectif, qui regroupe notamment Batay Ouvriye et le mouvement démocratique populaire (MODEP), dénonce les actes criminels reprochés à la MINUSTAH, entre autres le viol du jeune garçon de 18 ans par des casques bleus uruguayens en juillet 2011 dans le Sud du pays, et l'introduction du choléra en octobre 2010 sur le territoire. Épidémie qui a déjà causé le décès de plus de 6000 haïtiens.

La mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, qui a débuté ses opérations en juin 2004, compte actuellement un peu plus de 9000 soldats et policiers répartis en divers points du pays.

vendredi 2 septembre, Haïti l'avait emporté 6-0 à Port-au-Prince sur les Îles vierges américaines.

Pendant, la sélection de football d'Haïti est classée en deuxième position (9 buts pour, 2 buts contre, différence +7), après Antigua qui a successivement pris le meilleur sur les Antilles Néerlandaises (5-2) le 2 septembre et sur les Îles vierges américaines (8-1) le 6 septembre (13 buts pour, 3 contre, différence +10).

Haïti et Antigua devront se mesurer en novembre prochain, pour le gain du groupe F, les 2 autres équipes (Antilles néerlandaises et Îles Vierges américaines) paraissant les plus faibles du groupe.

Construite en 1935, sous la présidence de Sténio Vincent, la prison de Hinche a été détruite en 2004 lors des violences accompagnant le départ de Jean-Bertrand Aristide du pouvoir.

Parallèlement, la délinquance juvénile semble prendre une propension intense. Vols, viols, drogue, prostitution, voies de fait, de jeunes terreurs instaurent progressivement leur loi à la tombée de la nuit.

« Un père de famille ou une mère, qui ne peut ni subvenir aux besoins de ses enfants ni leur permettre de manger à leur faim, ne pourra, en aucun cas, leur inculquer des valeurs morales, et ses ordres ne seront pas exécutés avec efficacité », souligne Yolande Jean Pierre, institutrice dans une école privée.

(pour plus de détails, lire <http://www.alterpresse.org/spip.php?article11467>)

